

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2780

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 34

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« associé à »,

les mots :

« porteur de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Une clarification rédactionnelle est apportée afin que les dépôts soient bien effectués par les exploitants du produit de santé porteur de l'action thérapeutique ou diagnostique, et non pas par des exploitants d'un produit annexe dans l'acte.